



FORMULAIRE 4.5



FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX (PBF) RAPPORT DE FIN DU PROJET

PAYS: Burundi

PÉRIODE CONSIDÉRÉE: 1er janvier au 30 septembre 2015

Intitulé du Programme & Numéro du Projet

Intitulé du Programme: OHCHR monitoring and reporting in Burundi
Numéro du Programme (*le cas échéant*)
Numéro de référence du projet au MPTF (Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires):¹ PBF/IRF/100 n°00093122

Entités participantes de l'ONU

Liste des entités ayant perçu des fonds directement du MPTF dans le cadre du Programme: OHCDH-Burundi

Partenaires d'exécution

Liste des partenaires nationaux (gouvernement, privé, ONG et autres) et autres organisations internationales: CNIDH; Ministère des droits de la personne humaine, des affaires sociales et du genre; organisations de la société civile

Budget du Programme/Project (en dollars US)

Contribution du PBF (par l'entité participante de l'ONU)
OHCDH-Burundi

Contribution gouvernementale
(*le cas échéant*)

N/A

Autres contributions
(donateurs) (*le cas échéant*)

N/A

TOTAL: 1,110,907 USD

Durée du Programme

Durée totale (*en mois*) 9 mois

Date de démarrage²
(*jour/mois/année*) 01/01/2015

Date de fin prévue à l'origine³ 30/06/2015
(*jour/mois/année*)

Date de fin actuelle⁴ 30/09/2015
(*jour/mois/année*)

Évaluation du Prog/Examen/Éval. À mi-parcours

Évaluation du rapport à mi-parcours - *veuillez joindre le document le cas échéant*

Oui Non Date:

Rapport soumis par

Nom: Patrice Vahard

¹ Le numéro de référence du projet inscrit au Bureau du MPTF est le même que celui figurant dans le Message de notification. Sur le site [MPTF Office GATEWAY](#), l'expression « Project ID3 » (Identité du Projet) est également utilisée.

² La date de démarrage est celle à laquelle a lieu le premier versement de fonds de la part du Bureau du MPTF, qui fait office d'Agent administratif. La date du versement figure sur le site [MPTF Office GATEWAY](#).

³ Conformément à l'approbation du descriptif de projet original par l'instance décisionnaire concernée/ou le Comité directeur.

⁴ S'il y a eu prolongation de la durée du projet, la date de fin révisée et approuvée doit figurer à cet endroit. À défaut d'approbation d'une extension du projet, la date de fin réelle est la même que la date de fin prévue à l'origine. La date de fin équivaut à la date de clôture opérationnelle – c'est-à-dire la date d'achèvement de l'ensemble des activités dont est chargée toute organisation participante dans le cadre du Plan MPTF ou du Programme conjoint approuvés.

Évaluation finale – *veuillez joindre le document le cas échéant*

Oui Non Date:

Titre: Représentant du Haut Commissaire au Burundi

Organisation participante (principale): OHCDH-Burundi

Courriel: pvahard@ohchr.org

PARTIE 1 – ÉTAT D'AVANCEMENT DES OBJECTIFS

1.1 Évaluation de l'état d'avancement et des objectifs du projet

Pour les projets PRF (c'est-à-dire relevant du Mécanisme de financement du relèvement pour la consolidation de la paix), veuillez identifier les résultats souhaités et les indicateurs du Plan des Priorités auxquels ce projet a contribué:

Résultat(s) souhaité(s) du Plan des Priorités auxquels le projet a contribué.

Indicateur(s) de résultat du Plan des Priorités auxquels le projet a contribué.

Tant pour les projets IRF (c'est-à-dire relevant du Mécanisme de financement des interventions rapides) que pour les projets PRF, veuillez évaluer l'ensemble des objectifs atteints jusqu'à ce jour: en decalage

Tant pour les projets IRF que PRF, veuillez indiquer l'état d'avancement de chaque résultat en utilisant le tableau ci-dessous. Le tableau permet d'énumérer jusqu'à quatre résultats par projet.

Description du résultat 1: Un respect accru des droits de l'homme pendant les périodes pré-électorales et post-électorales grâce à un monitoring et une production de rapports crédibles et indépendants du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH), ainsi qu'un plaidoyer et un engagement avec les homologues nationaux et les parties prenantes.

Évaluer l'état d'avancement actuel du résultat: en decalage

<p>Indicateur 1:</p> <p>L'engagement du bureau du HCDH et des autorités nationales et autres parties prenantes pendant la période électorale a identifié des mesures préventives et des réponses aux allégations sur les violations des droits de l'homme.</p> <p>Indicateur 2:</p> <p>Indicateur 3:</p>	<p>Niveau de référence: La section droits de l'homme et justice du BNUB a entretenu une collaboration constructive avec les autorités nationales</p> <p>Cible: Le Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme au Burundi (OHCD-B), les autorités nationales et les autres parties prenantes identifient des mesures préventives et des réponses aux violations des droits de l'homme commises.</p> <p>État d'avancement: Des mesures importantes ont été prises afin d'atteindre ce résultat:</p> <p>1. Concertations avec les autorités : Des réunions ont été tenues d'une manière régulière avec diverses autorités, notamment des ministres (justice, droits de l'homme, relations extérieures, et sécurité publique) afin d'examiner la situation des droits de l'homme et développer des stratégies communes pour améliorer le respect des droits de l'homme au Burundi. Par exemple, des réunions régulières ont eu lieu au long de l'année avec le Ministre de la Justice, le Ministre de la Sécurité publique et le Ministre des droits de l'homme, des acteurs clés pour avancer</p>
--	--

l'agenda des droits de l'homme et travailler dans l'identification des mesures préventives et des réponses aux violations des droits de l'homme commises.

Ces rencontres ont permis de renforcer les liens de collaboration en mettant en synergie les actions pour un meilleur impact.

2. Monitoring des droits de l'homme :

Tout au long du projet, le Bureau a continué son travail de monitoring. Grâce aux interventions du Bureau, de nombreux cas de violations des droits de l'homme ont été résolus. Ainsi, des personnes détenues arbitrairement furent libérées, comme exemple 53 mineurs détenus à la prison de Rumonge, qui furent libérés le 30 novembre 2015 à la suite d'un long plaidoyer. Entre le 28 avril et le 30 novembre 2015, l'OHCDH-B a mené 627 missions sur le terrain, et a documenté 2700 cas de violations des droits de l'homme.

3. Renforcement de capacités :

Considérant que l'amélioration des droits de l'homme est tributaire des capacités techniques dont disposent les acteurs, de nombreuses formations ont été organisées, dans la mesure du possible, en partenariat avec les autorités. Par exemple, une série de formations a été organisée à travers le pays pour les agents chargés de l'application de la loi, les membres des partis politiques, les professionnels des médias, les défenseurs des droits de l'homme, sur le respect des droits de l'homme en période électorale.

4. La Commission Vérité et Réconciliation (CVR):

L'OHCDH-B a apporté un appui substantiel à la CVR tant pour établir son assise institutionnelle au démarrage de ses activités en janvier 2015 que pour la conduite de la phase préparatoire de son mandat. L'accompagnement technique s'est doublé d'un appui pour une mission de travail et d'échange d'expériences et de

bonnes pratiques en matière de justice transitionnelle au Togo en juillet 2015, et une formation en droits de l'homme et droit international humanitaire en août 2015.

5. Equipe de renfort et cellule de crise "situation room":

La mise en place d'une cellule de crise ('situation room') a été rendue possible grâce à l'arrivée d'une équipe de renfort ("surge team") au mois de juin, composée de 4 officiers des droits de l'homme venus renforcer l'équipe pays. Cette stratégie novatrice entreprise par l'OHCDH-B représente un mécanisme d'analyse de la situation des droits de l'homme, d'alerte précoce et de réponse rapide concernant les violations des droits de l'homme liées au processus électoral. A travers cette initiative, l'Office a contribué à prévenir et à corriger certaines violations des droits de l'homme en mettant en place un système allégé et accessible de collecte et de suivi d'informations sur les risques de violence constatés sur le terrain. Une salle de veille a donc été installée équipée de deux numéros permettant à la population de communiquer en Kirundi, Swahili, français et anglais afin de transmettre des informations sur les risques de violence ou de violations, ou celles ayant déjà eu lieu. Ainsi, de juin à septembre 2015, l'Office a traité environ 804 appels. Les informations collectées ont servi de base à l'interaction avec les autorités pour prévenir et résoudre les violations commises et assurer que les cas sont portés devant la justice.

Dans de nombreux cas, les procureurs de la République des différents provinces ainsi que les gouverneurs provinciaux et les administrateurs communaux ont positivement collaboré avec l'OHCDH-B, ce qui a abouti à la libération d'au moins 2/3 des personnes interpellées.

Niveau de référence:

Cible:

État d'avancement:

Niveau de référence:

	Cible: État d'avancement:
--	------------------------------

État d'avancement des produits

Liste des principaux produits accomplis du projet (1 000 lettres maximum). Les produits découlent directement de la mise en œuvre du projet.

Produit 1.1: La présence continue de l'OHCDH-B

Immédiatement après la fermeture du BNUB, le Bureau a maintenu sa présence avec son siège à Bujumbura et des bureaux régionaux à Bujumbura Rural, Ngozi, Gitega et Makamba. Par cette présence, le Bureau couvre le pays, pour ce qui est de suivre la situation des droits de l'homme, recueillir les informations sur les violations de droits de l'homme, rédiger des rapports et faire le plaidoyer avec les autorités.

Produit 1.2: production de rapports

Pendant la période du projet, l'OHCDH a produit des rapports indépendants, objectifs et crédibles sur les droits de l'homme, avant, pendant et après les élections. Il s'agit des rapports journaliers (123), de rapports hebdomadaires (39), de rapports mensuels (9) et des rapports publics.

Produit 1.3: Des mesures correctives

Le Bureau a fait des interventions et plaidé auprès des autorités judiciaires pour obtenir que des enquêtes approfondies soient menées sur les violations des droits de l'homme.

État d'avancement du résultat

Décrire l'état d'avancement du résultat. Cette analyse doit découler des de l'état d'avancement de résultats et des produits accomplis indiqués ci-dessus. Le résultat a-t-il contribué de manière évidente à la consolidation de la paix et à la gestion des moteurs du conflit (3 000 lettres maximum)?

Au plus fort de la crise, l'OHCDH-B a été l'un des rares acteurs sur le terrain engagés dans l'observation des droits de l'homme. Du personnel supplémentaire déployé en renfort a accru la capacité de couverture nationale du Bureau et servi de moyen de dissuasion et de traitement des violations constatées.

L'absence des acteurs clé des droits de l'homme dans l'observation des violations et abus de droits de l'homme commis dans le pays a renforcé la responsabilité d' OHCDH-B dans la réponse à la situation des droits de l'homme. La création et l'opérationnalisation en mai 2015 d'une "Situation Room" a ainsi été l'un des moyens développés pour répondre aux besoins de protection des victimes. Des rapports quotidiens, hebdomadaires et mensuels ont également été produits. Ces informations ont souvent été partagées avec le Gouvernement (selon les contraintes de protection des victimes et témoins), et ont abouti à des actions correctives de la part des autorités. Comme exemple, le Président de la République a fait une déclaration indiquant que les personnes responsables des activités criminelles et des violations des droits de l'homme seront tenues responsables de leurs actes. L'observation de la situation actuelle des droits de l'homme et de sécurité montre qu'il est essentiel que les activités de monitoring des droits de l'homme et de production des rapports du Bureau soient renforcées, notamment parce que la situation se dégrade alors que l'OHCDH-B reste la principale organisation des droits de l'homme présente sur le terrain.

Il en va ainsi depuis la fermeture de la quasi totalité des médias privés, l'absence d'organisations de la société civile dont les membres ont quitté le pays par suite de menaces et de tentatives d'assassinat. L'OHCDH-B est en outre la seule organisation ayant accès aux centres de détention, ce qui renforce la nécessité de sa présence et la poursuite de son travail de monitoring des droits de l'homme au Burundi, eu égard au contexte marqué par des arrestations et détentions massives.

Justifications en cas de faibles résultats et mesures d'ajustement

Le cas échéant, veuillez indiquer les principales raisons d'un retard de mise en œuvre ou d'éventuels défis ou impasses. Ceux-ci figuraient-ils dans la matrice des risques? Comment ont-ils été gérés et quelles mesures d'ajustement ont été prises envisagées (1 500 lettres maximum)?

La situation politique, sociale et sécuritaire s'est continuellement dégradée en dépit de toutes les actions menées pour contenir la crise. L'impact sur les droits de l'homme a été tout autant négatif. La question du troisième mandat du Président de la République a cristallisé les débats et figé les positions au point d'occulter les graves violations des droits de l'homme qui se commettaient massivement. L'autorité de l'Etat ayant été écornée par les protestations violentes, la réponse aux cas de violations des droits de l'homme aux besoins de protection à été faible voire inexistante. Le Bureau a éprouvé des difficultés pour entretenir une interaction avec les autorités gouvernementales et nombre d'activités ont ainsi été annulées ou reportées. Les performances du Bureau ont également été restreintes à cause des contraintes sécuritaires sur le personnel, qui se sont aggravées avec la tentative du coup d'État du 13 mai 2015. Toutefois, contre l'évacuation du personnel jugé non essentiel par toutes les autres agences du système des Nations Unies, l'OHCDH-B a non seulement maintenu son personnel, mais a augmenté son effectif. De ce fait, le Bureau a été à même de répondre aux nombreuses sollicitations et aux besoins pressants de prévention et de protection des droits de l'homme tout en engageant les autorités à assumer leurs responsabilités.

Description du résultat 2: N/A

Évaluer l'état d'avancement actuel du résultat: en décalage

Indicateur 1:	Niveau de référence: Cible: État d'avancement:
Indicateur 2:	Niveau de référence: Cible: État d'avancement:
Indicateur 3:	Niveau de référence: Cible: État d'avancement:

État d'avancement des produits

Liste des principaux produits accomplis du projet (1 000 lettres maximum). Les produits découlent directement de la mise en œuvre du projet.

État d'avancement du résultat

Décrire l'état d'avancement du résultat. Cette analyse doit découler des de l'état d'avancement de résultats et des produits accomplis indiqués ci-dessus. Le résultat a-t-il contribué de manière évidente à la consolidation de la paix et à la gestion des moteurs du conflit (3 000 lettres maximum)?

Justifications en cas de faibles résultats et mesures d'ajustement

Le cas échéant, veuillez indiquer les principales raisons d'un retard de mise en œuvre ou d'éventuels défis ou impasses. Ceux-ci figuraient-ils dans la matrice des risques? Comment ont-ils été gérés et quelles mesures d'ajustement ont été prises envisagées (1 500 lettres maximum)?

Description du résultat 3: N/A

Évaluer l'état d'avancement actuel du résultat: en decalage

Indicateur 1:	Niveau de référence: Cible: État d'avancement:
Indicateur 2:	Niveau de référence: Cible: État d'avancement:
Indicateur 3:	Niveau de référence: Cible: État d'avancement:

État d'avancement des produits

Liste des principaux produits accomplis du projet (1 000 lettres maximum). Les produits découlent directement de la mise en œuvre du projet.

État d'avancement du résultat

Décrire l'état d'avancement du résultat. Cette analyse doit découler des de l'état d'avancement de résultats et des produits accomplis indiqués ci-dessus. Le résultat a-t-il contribué de manière évidente à la consolidation de la paix et à la gestion des moteurs du conflit (3 000 lettres maximum)?

Justifications en cas de faibles résultats et mesures d'ajustement

Le cas échéant, veuillez indiquer les principales raisons d'un retard de mise en œuvre ou d'éventuels défis ou impasses. Ceux-ci figuraient-ils dans la matrice des risques? Comment ont-ils été gérés et quelles mesures d'ajustement ont été prises envisagées (1 500 lettres maximum)?

Description du résultat 4: N/A

Évaluer l'état d'avancement actuel du résultat: en decalage

Indicateur 1:	Niveau de référence: Cible: État d'avancement:
Indicateur 2:	Niveau de référence: Cible: État d'avancement:
Indicateur 3:	Niveau de référence: Cible: État d'avancement:

État d'avancement des produits

Liste des principaux produits accomplis du projet (1 000 lettres maximum). Les produits découlent directement de la mise en œuvre du projet.

État d'avancement du résultat

Décrire l'état d'avancement du résultat. Cette analyse doit découler des de l'état d'avancement de résultats et des produits accomplis indiqués ci-dessus. Le résultat a-t-il contribué de manière évidente à la consolidation de la paix et à la gestion des moteurs du conflit (3 000 lettres maximum)?

Justifications en cas de faibles résultats et mesures d'ajustement

Le cas échéant, veuillez indiquer les principales raisons d'un retard de mise en œuvre ou d'éventuels défis ou impasses. Ceux-ci figuraient-ils dans la matrice des risques? Comment ont-ils été gérés et quelles mesures d'ajustement ont été prises envisagées (1 500 lettres maximum)?

1.2 Évaluation des données, risques, effets catalytiques, et de la question de la parité entre les sexes dans le cadre du projet durant la période considérée

<p><u>Données factuelles:</u> Quelles sont les données factuelles/ les preuves concrètes appuyant ce rapport et l'état d'avancement du projet? Des processus de consultation ou de validation concernant ce rapport ont-ils eu lieu? (1 000 lettres maximum)</p>	<p>OHCDH-B a continué à rédiger des rapports journaliers, hebdomadaires, mensuels et périodiques. Durant la période qui couvre le projet, le Bureau a produit 123 rapports journaliers, 39 hebdomadaires, 9 mensuels, deux rapports mensuels semi-publics et un rapport intérimaire. Le Bureau a aussi organisé 5 briefings pour le corps diplomatique sur la situation de droits de l'homme. Le Bureau a déjà fait plusieurs plaidoyers auprès des autorités suite aux atteintes aux Droits de l'Homme en vue de susciter un changement positif dans les lois et les attitudes et notamment pour lutter contre l'impunité des auteurs d'atteintes aux droits de l'homme tout en proposant des activités de renforcement des capacités.</p> <p>Les informations et rapports du Bureau ont permis au OHCDH de réaliser des différentes initiatives de plaidoyer y compris</p>
--	--

	plusieurs briefings du HC au CS et CDH, de nombreux communiqués de presse, des séances d'information internes au sein du Secrétariat de l'ONU et aux Etats Membres, etc.
<u>Financement des déficits budgétaires</u> : Le projet a-t-il permis de combler les déficits budgétaires cruciaux liés au processus de consolidation de la paix dans le pays? Décrire brièvement. (1 500 lettres maximum)	
<u>Effets catalytiques</u> : Le projet a-t-il produit des effets catalytiques, soit en générant des engagements de fonds supplémentaires soit en créant directement des conditions propices à débloquer ou accélérer un processus de paix? Décrire brièvement. (1 500 lettres maximum)	<p>L'ouverture des autorités pour discuter de questions liées aux droits de l'homme a contribué à la réalisation de progrès majeurs. En outre, l'OHCDH-Burundi a obtenu le déploiement d'un "Surge Team" pour renforcer le Bureau et augmenter ses capacités pour faire face aux multiples violations des droits de l'homme et répondre aux demandes en augmentation des populations. Cette équipe a été entièrement financée par ce projet, et a terminé son mandat à la fin du projet.</p> <p>Les activités de plaidoyer avec les autorités ont eu un impact et on permis la libération de plusieurs personnes qui avaient été arbitrairement arrêtées.</p> <p>Des fonds supplémentaires ont également été obtenus au courant de l'année de la part de l'Allemagne (financement d'un UNV et USD 500,626), de la Belgique (USD 1,659,292 pour trois ans) du Japon (USD 1,500,000), de la Suisse (financement d'un JPO et d'un UNV), ainsi que des Etats-Unis (USD 300,000). Un financement a également été fait par le Canada (USD 456,000) pour 2016.</p>
<u>Gestion de risques/innovation</u> : Le projet a-t-il soutenu des activités innovatrices ou risquées dans le cadre d'une consolidation de la paix? Quelles étaient ces activités et quel a été le résultat obtenu? (1 500 lettres maximum)	
<u>Note d'évaluation sur la parité entre les sexes</u> : La note d'évaluation sur la parité entre les sexes attribuée au début du projet est-elle toujours valable à la fin du projet? Le problème de la parité entre les sexes a-t-il été pris en compte d'une quelconque manière dans la mise en œuvre du projet? Expliquer brièvement. (1 500 lettres maximum)	<p>Le recrutement d'une équipe de renfort ("surge team") pour l'OHCDH-B a pris en compte la perspective genre. Sur les 6 personnes recrutées, 3 étaient des femmes.</p> <p>Le monitoring de la situation a intégré la perspective genre : les violences basées sur le genre ont fait l'objet d'une attention particulière, et ont été reportées comme tel dans les rapports préparés par l'OHCDH-B. Les entretiens menés avec des victimes et témoins femmes ont été dans la plupart des cas entrepris par des femmes de l'équipe d'OHCDH-B.</p> <p>Le genre des personnes appelant sur les numéros d'information établis par l'OHCDH-B a été noté, et cette information a été rapporté dans le rapport faisant état des lieux de la "salle de crise".</p>

1.3 ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE PAR INDICATEUR : Utiliser le **Cadre de résultats du projet** (du document de projet approuvé) pour indiquer dans le tableau ci-dessous l'état d'avancement et les dernières évolutions concernant les indicateurs clefs de performance à la fois pour les résultats et les produits. Dans les cas où des données quantitatives ne sont pas disponibles, donner une explication qualitative dans le tableau ci-dessus. (250 lettres max.)

	Indicateur de performance	Indicateur de départ	Indicateur cible de fin de projet	État d'avancement de l'indicateur actuel	Raisons du changement / délai (le cas échéant)	Indicateur cible rectifié (le cas échéant)
Résultat 1 Un respect accru des droits de l'homme pendant les périodes pré-électorales et post-électorales grâce à un monitoring et une production de rapports crédibles et indépendants du Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH)	Indicateur 1.1 L'engagement du bureau du HCDH et des autorités nationales et autres parties prenantes pendant la période électorale a identifié des mesures préventives et des réponses aux allégations sur les violations des droits de l'homme	La section Droits de l'homme et Justice du BNUD a entretenu une collaboration constructive avec les autorités nationales	Le bureau du HCDH, les autorités nationales et les autres parties prenantes identifient des mesures préventives et des réponses aux violations des droits de l'homme commises	Le bureau a régulièrement rencontré les autorités pour faire un plaidoyer en vue d'améliorer la situation des droits de l'homme. Certaines mesures ont été prises par les autorités pour résoudre les cas de violations des droits de l'homme		
	Indicateur 1.2			Suite de l'indicateur 1.1... Dès le début de la crise jusqu'à la fin du projet, trois briefings bimestriels ont été organisés pour		

				le corps diplomatiques, accompagnés de notes d'information détaillant la situation des droits de l'homme.		
Produit 1.1 La présence continue du HCDH immédiatement après la fermeture du BNUB	Indicateur 1.1.1 Le personnel international et national est opérationnel à partir de janvier 2015.	A la fermeture du BNUB le 31 décembre 2014, le personnel international de la section Droits de l'homme et Justice du BNUB a été licencié. Treize membres du personnel national sont sous de contrats susceptibles d'être renouvelés par le HCDH	7 membres du personnel international et 13 membres du personnel local ont été opérationnels à partir de janvier 2015	Au moment de la clôture du projet fin septembre 2015, l'OHCDH-B était doté de 14 internationaux (1 P-5; 2 P-4; 7 P-3; 1 P-2; 2 UNV; et un officier de sécurité) et 17 staff nationaux (9 substantiels et 8 de soutien, dont 6 chauffeurs).		
	Indicateur 1.1.2 Le bureau de Bujumbura et trois bureaux régionaux dotés en personnel et opérationnel à la	A la fermeture du BNUB au 31 décembre 2014, le personnel international de la section Droits de l'homme et Justice	Le bureau de Bujumbura et les bureaux régionaux sont identifiés, loués, équipés et dotés de personnel en janvier 2015	Tous les bureaux régionaux sont opérationnels et disposent de ressources pour continuer à surveiller la situation des droits		

	fermeture du BNUB le 31 décembre 2014	du BNUB a été licencié. Treize membres du personnel national sont sous de contrats susceptibles d'être renouvelés par le HCDH.		de l'homme, rédiger des rapports journaliers, hebdomadaires et mensuels ainsi que d'autres types de rapports.		
Produit 1.2 La production en temps opportun de rapports indépendants et factuels sur les droits de l'homme avant, pendant et après les élections	Indicateur 1.2.1 Rapports hebdomadaires et mensuels envoyés au siège du HCDH	La Section Droits de l'Homme et Justice du BNUB envoie des rapports hebdomadaires et mensuels	Les rapports mensuels et hebdomadaires du nouveau bureau sont envoyés en temps opportun.	Le bureau a continué à rédiger des rapports hebdomadaires, 39 en total; et 9 rapports mensuels pour la durée du projet.		
	Indicateur 1.2.2 Rédaction des rapports journaliers et ad hoc	Le bureau suit ou nombre des personnes rédigeant des rapports journaliers.		Le bureau a continué à rédiger des rapports pendant la durée du projet, produisant 123 rapports journaliers en réponse à la crise, ainsi que deux rapports mensuels semi-publics, et un rapport intermédiaire.		
Produit 1.3 Des mesures préventives	Indicateur 1.3.1 Nombre de cas de violation des	La Section Droits de l'Homme et Justice BNUB fait	Les autorités nationales et autres parties prenantes	Le bureau a déjà fait plusieurs plaidoyers auprès des autorités		

et correctives prises par les autorités nationales et les parties prenantes	droits de l'homme, particulier liées élections, auxquels autorités nationales ont apporté une réponse suite au plaidoyer du bureau de pays du HCDH.	le monitoring des droits de l'homme et le plaidoyer auprès des autorités	apportent systématiquement des réponses aux cas de violations des droits de l'homme dont elles prennent connaissance, notamment suite au plaidoyer du bureau de pays	suite aux atteintes aux droits de l'homme lors des manifestations. Le Bureau a documenté des atteintes aux droits de l'homme et les a présentées aux autorités pour actions correctives.		
	Indicateur 1.3.2					
Résultat 2	Indicateur 2.1					
	Indicateur 2.2					
Produit 2.1	Indicateur 2.1.1					
	Indicateur 2.1.2					
Produit 2.2	Indicateur 2.2.1					
	Indicateur 2.2.2					
Produit 2.3	Indicateur 2.3.1					

	Indicateur 2.3.2					
Résultat 3	Indicateur 3.1					
	Indicateur 3.2					
Produit 3.1	Indicateur 3.1.1					
	Indicateur 3.1.2					
Produit 3.2	Indicateur 3.2.1					
	Indicateur 3.2.2					
Produit 3.3	Indicateur 3.3.1					
	Indicateur 3.3.2					
Résultat 4	Indicateur 4.1					
	Indicateur 4.2					
Produit 4.1	Indicateur 4.1.1					
	Indicateur 4.1.2					
Produit 4.2	Indicateur 4.2.1					
	Indicateur 4.2.2					

Produit 4.3	Indicateur 4.3.1					
	Indicateur 4.3.2					

PART 2: ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET EXEMPLE D'ASPECT DU PROJET RÉUSSI

2.1 Enseignements tirés

Indiquer un minimum de trois enseignements clés tirés de la mise en œuvre du projet. Ceux-ci peuvent inclure des enseignements sur les thèmes liés directement au projet, à son processus de mise en œuvre ou encore à sa gestion.

Enseignement 1 (1 000 lettres maximum)	Dès le début de la crise au mois d'avril 2015, et surtout avec la fermeture des médias suite à la tentative du coup d'état au mois de mai 2015, l'OHCDH-B a mis en place une cellule de crise ("Situation Room") afin de mieux surveiller la situation des droits de l'homme. Un outil clef a été la mise en place de lignes téléphoniques qui furent un moyen de communication avec la population. Ce mécanisme de prévention et de protection a été déterminant pour protéger les victimes et demeure encore utile dans la crise actuelle.
Enseignement 2 (1 000 lettres maximum)	L'OHCDH-B a réussi à maintenir une relation constructive avec les autorités malgré la nature sensible de son travail. Pour ce faire, l'OHCDH a poursuivi, lorsque cela était possible, des programmes de coopération technique afin d'offrir aux autorités compétentes une alternative de renforcement de leurs capacités et d'amélioration de leurs performances en droits de l'homme. Cette bonne relation permet au Bureau de continuer à faire son travail de monitoring, notamment à avoir accès aux informations, aux centres de détention et aux sites de surveillance.
Enseignement 3 (1 000 lettres maximum)	Les briefings au corps diplomatique se sont révélés stratégiques comme canal de communication et surtout de plaider. En tant que bailleurs de fonds et partenaires techniques, le corps diplomatique a su utiliser de manière positive les informations reçues dans leurs interactions avec les parties prenantes nationales. Ces interventions ont ainsi été d'une précieuse complémentarité aux actions de l'OHCDH et ont contribué à résoudre des problèmes des droits de l'homme.
Enseignement 4 (1 000 lettres maximum)	
Enseignement 5 (1 000 lettres maximum)	

2.2 Exemple d'aspect de projet réussi (OPTIONNEL)

Donner un exemple d'aspect de ce projet réussi pouvant figurer sur le site Internet de PBSO et dans la Newsletter ainsi que dans le Rapport Annuel sur la performance du Fonds. Veuillez indiquer, s'il vous plaît, les éléments et chiffres clés ainsi que les citations (3 000 lettres maximum).

PART 3 – ÉTAT D'AVANCEMENT DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES ET DES PROCESSUS DE GESTION

3.1 Commentaires sur l'état général des allocations budgétaires

Veillez indiquer si les dépenses liées au projet ont été en phase, en retard, ou en décalage avec les allocations budgétaires initialement prévues: conforme au plan

Si les dépenses ont été en retard ou en décalage, veuillez expliquer brièvement (500 lettres maximum).

Veillez donner des progrès sur l'utilisation des fonds par résultat et produit.⁵

Numéro du produit	Titre du produit	Agence ONU récipiendaire	Budget approuvé	Budget dépensé	Commentaires sur l'état de dépense
Résultat 1: Un respect accru des droits de l'homme pendant les périodes pré-électoral et post-électoral grâce à une monitoring et une production de rapports crédibles et indépendants du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH)					
Produit 1.1	La présence continue de HCDH immédiatement après la fermeture du BNUB	OHCDH-Burundi	1,110,907USD	1,110,907USD	
Produit 1.2	La production en temps opportun de rapports indépendants et factuels sur les droits de l'homme avant, pendant et après les élections	OHCDH-Burundi			
Produit 1.3	Des mesures préventives et correctives par les autorités nationales et les parties prenantes	OHCDH-Burundi			
Résultat 2:					
Produit 2.1					
Produit 2.2					

⁵ Veuillez noter que les informations financières sont préliminaires, en attendant la soumission du rapport financier annuel à l'Agent Administratif.

Produit 2.3					
Résultat 3:					
Produit 3.1					
Produit 3.2					
Produit 3.3					
Résultat 4:					
Produit 4.1					
Produit 4.2					
Produit 4.3					
Totale:					

3.2 Commentaires sur les processus de gestion et de mise en œuvre

Veillez commenter sur les processus de gestion et de mise en œuvre du projet, telle que l'efficacité des partenariats de mise en œuvre, la coordination/cohérence avec d'autres projets, toute coopération Sud-Sud, les modalités d'appui, les quelconques activités de capacitation, l'utilisation de systèmes de pays partenaires le cas échéant, le soutien du Secrétariat du PBF et la supervision du Comité conjoint de pilotage (pour PRF seulement). Veillez également mentionner les changements apportés au projet (quel type et quand) (2 000 lettres maximum):

N/A